



Jérôme Aust

---

## Christine Musselin : Le marché des universitaires. France, Allemagne, Etats-Unis

In: Politiques et management public, vol. 23 n° 4, 2005. Le management public à l'épreuve de la politique. Actes du quatorzième Colloque international - Bordeaux, jeudi 17 mars et vendredi 18 mars 2005 organisé en collaboration avec Sciences-Po Bordeaux - Tome 2. pp. 137-140.

---

Citer ce document / Cite this document :

Aust Jérôme. Christine Musselin : Le marché des universitaires. France, Allemagne, Etats-Unis . In: Politiques et management public, vol. 23 n° 4, 2005. Le management public à l'épreuve de la politique. Actes du quatorzième Colloque international - Bordeaux, jeudi 17 mars et vendredi 18 mars 2005 organisé en collaboration avec Sciences-Po Bordeaux - Tome 2. pp. 137-140.

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pomap\\_0758-1726\\_2005\\_num\\_23\\_4\\_3200](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pomap_0758-1726_2005_num_23_4_3200)

---



intercommunaux sont exclus des statistiques visant à comprendre la mise en place d'institutions nouvelles. Ce faisant, l'auteur passe à côté d'une clé d'explication centrale des dynamiques (l'héritage syndical), mais il réduit en outre implicitement l'intercommunalité à quelques structures – celles qui sont dotées d'une fiscalité – au risque de tomber dans une sorte de fonctionnalisme, critiqué par ailleurs. Quant au « territoire », l'enjeu méthodologique est plus épineux encore. L'auteur prend le soin de définir la « configuration territoriale » ou la « culture politique territoriale », en renvoyant le territoire à un espace particulier, marqué par des représentations et des pratiques spécifiques (p. 123). Mais la clarté de ces définitions laisse en suspens une question cruciale pour le chercheur : comment appréhender cet espace de référence et, notamment, s'assurer de sa spécificité ? Dit autrement, comment s'y prend-on pour décerner le « brevet de territoire » ?

L'ouvrage d'Emmanuel Négrier tente une analyse globale de la coopération intercommunale, travail suffisamment rare pour être remarqué. Soulignons à nouveau tout son intérêt pour faire la lumière sur les principaux aspects politiques des réformes passées, en cours et probablement à venir, à un niveau européen. La question du changement d'échelle mérite quant à elle de poursuivre le dialogue avec d'autres travaux, afin d'en affiner les enjeux théoriques et méthodologiques.

David GUÉRANGER

Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, Marne-la-Vallée

**Christine MUSSELIN : LE MARCHÉ DES UNIVERSITAIRES, France, Allemagne, Etats-Unis, Paris, Presses de Sciences Po, 2005, 325 p.**

Dans son dernier ouvrage, Christine Musselin s'attache à comprendre les modalités de recrutement des universitaires en France, en Allemagne et aux Etats-Unis. *Le marché des universitaires* rompt avec une posture, commune à certaines analyses et aux essais polémiques, qui pense ces procédures comme étant (ou n'étant pas assez selon le point de vue) dominées par l'évaluation des qualités de chercheur des candidats. Adoptant une posture compréhensive, Christine Musselin s'attache à isoler les moyens qui permettent aux membres des commissions de choisir leur futur collègue et identifie des récurrences dans le fonctionnement des instances de recrutement. En reprenant le cadre conceptuel de l'économie de la qualité développé par Lucien Karpik<sup>1</sup>, l'auteur montre que le recrutement des universitaires est marqué par une disjonction entre le choix du candidat et la détermination de son « prix »<sup>2</sup>. L'ouvrage contribue à éclairer à la fois le fonctionnement des universités, objet de recherche traditionnel de l'auteur, et celui d'un marché du travail spécifique. Son premier point fort réside dans l'ampleur des sources mobilisées : Christine Musselin s'appuie sur plus de

<sup>1</sup> Lucien Karpik, « L'économie de la qualité », *Revue française de sociologie*, 30 (2), 1989, p. 187-210.

<sup>2</sup> Le prix est entendu ici comme l'addition du salaire, des conditions matérielles de travail et d'éléments composites comme l'aide à la recherche d'un logement ou encore une proposition d'emploi pour le conjoint. (voir p. 226 notamment).

---

deux cents entretiens notamment réalisés avec les membres des commissions de vingt-deux départements d'histoire et de mathématiques. La posture comparative est poursuivie jusque dans l'écriture de l'ouvrage dont le plan n'isole pas les cas nationaux mais discute les différences entre pays et entre disciplines. Si l'analyse est conduite en partant de cas, l'auteur a le mérite, en reprenant le concept de configuration universitaire développé dans son ouvrage précédent<sup>1</sup>, de les replacer dans un contexte national où les relations entre établissements, disciplines et autorités de tutelle sont spécifiques et historiquement construites. Le concept permet à Christine Musselin d'articuler niveaux microscopique et macroscopique de l'analyse en pensant l'activité des membres de commissions non pas déterminée mais orientée par les caractéristiques historiquement constituées de chaque configuration universitaire. L'intérêt de la comparaison est ainsi redoublé : Christine Musselin parvient à montrer à la fois l'influence des configurations universitaires dans les procédures de recrutement et à isoler des permanences qui, par delà les différences nationales, structurent le comportement des membres des commissions. Ce sont là, nous semble-t-il, les deux intérêts essentiels du livre.

Le premier apport du livre est de montrer que les configurations universitaires conservent des différences extrêmement importantes dans les modalités qui permettent le recrutement des universitaires. C'est d'abord l'inégale répartition de l'influence entre universités, autorités de tutelle et disciplines dans les procédures qui retient l'attention du lecteur. En France, la répartition des postes entre les disciplines est gérée par l'université et ses composantes, le ministère de l'Education nationale n'intervenant que sur le nombre de postes attribués à chaque établissement. Les départements semblent cependant garder la main dans les négociations. L'influence du niveau universitaire, si elle tend à s'affirmer, est repérable essentiellement pour les créations de postes et non pour les décisions qui concernent leur renouvellement. Aux USA, à l'inverse, la construction de l'offre fait l'objet d'une véritable négociation entre les établissements et leurs composantes. L'université peut procéder à des réaffectations de postes et prend en compte la demande de formation et la réputation des départements. En Allemagne, c'est cette fois l'autorité de tutelle qui pèse véritablement sur la construction de l'offre. Dès lors qu'elles veulent voir leurs demandes aboutir, universités et composantes doivent prendre en compte les priorités affichées par le Land dont elles dépendent. La variété des situations nationales est également identifiable dans la détermination du prix des universitaires. A l'inverse de leurs homologues françaises, une fois le choix arrêté, les universités allemandes et américaines négocient avec leur département et le candidat pressenti son prix. Limitées aux conditions de travail en Allemagne, les négociations sont d'autant plus ouvertes aux Etats-Unis qu'on s'éloigne du début de la carrière universitaire. Les dynamiques de carrière des universitaires sont, elles aussi, marquées par les spécificités nationales. Assez singulièrement, les universitaires américains sont ceux qui font le plus carrière dans l'établissement de leur première nomination sur un poste (relativement)

---

<sup>1</sup> Une configuration universitaire est définie comme « le cadre au sein duquel s'inscrivent, prennent sens et se répondent le type de gouvernement développé par les établissements, le style de pilotage adopté par la tutelle et les modes de régulation interne des disciplines ». Christine Musselin, *La longue marche des universités françaises*, Paris, PUF, 2001, p. 171.

---

stable. Si les changements d'établissements existent, ils sont aussi rares que rémunérateurs. L'Allemagne présente des caractéristiques inverses. Jusqu'à très récemment, seul le changement d'établissement permettait l'avancée dans la carrière. La France est un cas intermédiaire où recrutements externes et internes coexistent. Produit de l'histoire longue des relations entre universités, disciplines et autorités de tutelle, la gestion des recrutements est donc fortement marquée par les spécificités nationales. Par delà ces différences, un trait reste cependant commun aux trois pays. Le recrutement des universitaires reste un recrutement par les pairs. Le second intérêt majeur de l'ouvrage est de ne pas en rester à ce constat et de chercher à comprendre comment les membres des commissions opèrent le choix de leur futur collègue.

*Le marché du travail des universitaires* recense en effet les indices qui permettent d'isoler deux ou trois postulants disposant de « bons » dossiers. Dans les trois pays, les candidats sont jugés à l'aune d'un triptyque comprenant certes la qualité de leurs travaux de recherche mais aussi leurs capacités pédagogiques et leur personnalité. Les membres des commissions ne disposent cependant pas des mêmes éléments pour fonder leur jugement. Si pour l'évaluation de la recherche ils ont des indices matériels (nombre de publications, qualité de la thèse, réputation du directeur de thèse et de l'université de soutenance...), l'appréciation des qualités pédagogiques et de la personnalité des candidats est plus incertaine. En Allemagne et aux USA, le jugement sur ces aspects se construit dans l'interaction. Les procédures de recrutement prévoient en effet des rencontres entre les postulants et les universitaires chargés de les évaluer (visites sur le campus et « *jobs talks* » aux USA, séminaire interne et contacts informels en Allemagne). En France, l'audition de par sa brièveté, rend plus difficile la construction du jugement sur ces éléments. Les membres des commissions de spécialistes ont donc plus recours à leur réseau que leurs homologues américains et allemands. L'importance respective accordée aux trois éléments mentionnés plus haut varie considérablement d'un recrutement à l'autre. La définition du « bon » candidat va ainsi du « chercheur avant tout » (qui tournera l'essentiel de son activité vers les activités de recherche) au « bon citoyen » (qui ne rechignera pas à s'investir dans les activités du département et à assumer sa part des lourdes charges collectives). Ici, les besoins du département mais aussi sa réputation pèsent sur le profil recherché. Après avoir identifié les indices qui permettent aux universitaires de constituer leur jugement, l'ouvrage aborde également l'évaluation comme un processus collectif de sélection et entraîne le lecteur à l'intérieur des commissions. Les différences nationales s'effacent ici devant les spécificités disciplinaires. Quand en histoire l'évaluation des dossiers s'opère dans un climat pacifié, la sélection des candidats en mathématiques donne lieu à des passes d'armes entre les membres des commissions. Plus que des traditions disciplinaires distinctes, c'est le degré de précision du profil du poste qui explique cette diversité dans les modes de fonctionnement. Le fléchage précis des postes en histoire permet la délégation de l'évaluation aux membres de la commission qui sont considérés comme des experts du profil recherché. A l'inverse, le flou qui entoure la définition des postes en mathématiques autorise des stratégies beaucoup plus offensives de l'ensemble des membres de la commission et génère des conflits. La stabilité de la composition des commissions (notamment en France), le fait que les universitaires qui en sont membres travaillent souvent

dans le même département et pratiquent la sélection sous le regard des pairs permettent d'assurer le respect relatif et la transmission des normes de fonctionnement identifiées. C'est un des grands mérites du livre que d'isoler finement les modalités par lesquelles les universitaires choisissent leur futur collègue et de déconstruire la boîte noire de la décision. Tout juste regrettera-t-on l'impossibilité dans laquelle a été placé l'auteur de pratiquer l'observation du fonctionnement des commissions. Si les sources orales convoquées sont particulièrement riches, l'association d'entretiens et d'observations aurait permis d'interroger les acteurs sur des pratiques observées et non de recueillir seulement ce qu'ils disent de ces pratiques. L'influence des différences de statut entre les membres des commissions auraient peut-être également pu être discutées plus avant. Si le recrutement des universitaires reste un recrutement par les pairs, ces derniers n'occupent pas les mêmes positions dans la carrière universitaire. Soulignées à plusieurs reprises dans l'ouvrage, les inégalités entre les membres des commissions sont peut-être trop rapidement traitées (notamment p.137-138). Il reste cependant que le lecteur au terme de l'ouvrage en sait beaucoup plus sur des procédures souvent présentées comme particulièrement opaques. Si le pari de l'ouvrage semblait difficile, il nous semble largement tenu.

**Jérôme AUST**  
**Post-doctorant UMR CNRS 5206 Triangle**  
**(ENS LSH/IEP Lyon/Université Lyon II)**